

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FC07052

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DomTomDom
FORME : Société par actions simplifiée (à associé unique)

CAPITAL : 100 euros
SIEGE SOCIAL : 1 Lot Immeuble Sud Jarry - Zac de Houelbourg - 97122 BAIE-MAHAULT

OBJET : Prestations de services de gestion administrative et de mise en relation à destination des entreprises, professionnels de santé et organisations opérant dans le domaine de la santé

DUREE : 99 années **Président :** Monsieur Amazigh AIT-SALEM, demeurant 23 Allée du port Saint Victor - 91210 DRAVEIL

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : En cas de pluralité d'associés : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

IMMATRICULATION : au RCS de POINTE-A-PITRE

Pour avis

FC07057

Par acte SSP du 03/10/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

PRESTIGE CONSTRUCTION
Siège social : CHAMP GRILLE 2, 23, Rue Cheik ANTA-DIOP 97160 LE MOULE

Capital : 5.000€
Objet : Construction de maisons individuelles et traditionnelles tout corps d'état béton armé, bois, rénovation, espaces verts, aménagement et décoration intérieur/extérieur.

Président : M ELIACIN Joseph Sander, Champ Grillé 2, 23, Rue Cheik ANTA-DIOP 97160 LE MOULE.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC07058

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP du 15 septembre 2022 constitution de la SAS :

DENOMINATION : HSY
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 118 000 euros
SIEGE : PETIT-BOURG (97170) 831 chemin de Morne à Vent

OBJET : Holding
DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Les actions ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption.

Premier PRÉSIDENT : Madame Stéphanie YVROUD Demeurant à PETIT-BOURG (97170) 831 chemin de Morne à Vent.

Premier Directeur général : Monsieur Stéphane Daniel YVROUD demeurant à PETIT-BOURG (97170) 831 chemin de Morne à Vent

Mention au RCS de POINTE A PITRE

leprobant@orange.fr

FC07059

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : EASY
FORME : Société de Participations Financières de Profession Libérale de Géomètres experts à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 307, chemin de la madeleine LA gripière 97170 PETIT BOURG

OBJET : La prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de géomètres experts

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 32 000 euros
GERANCE : Madame Stéphanie YVROUD, née SUIRE, demeurant à PETIT-BOURG (97170) 831 chemin de Morne à Vent.

Et Madame Emilie, Marie, Sophie, AïROLA, demeurant à PETIT-BOURG (97170) Chemin de Compérou, Prise d'eau.

Mention au RCS de POINTE A PITRE

MODIFICATION

FC07053

DOM THOM REY

SCI au capital de 500€
Siège social : 11 Rue les sabliers de Joinville 97112 GRAND BOURG
RCS 791 860 117 POINTE A PITRE

L'AGE du 28/09/2022 a décidé de transférer le siège social au RAVINE DES CAYES 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT, à compter du 28/09/2022.

Mention au RCS de POINTE À PITRE

FC07054

CBA

Société à responsabilité limitée au capital de 68 600 euros
Siège social : 1 731 chemin Hauteurs Lézarde 97170 PETIT BOURG
808 434 757 RCS POINTE A PITRE

DÉMISSION GÉRANT

Par AGE du 31/08/2022, l'assemblée a pris acte de la démission de M. Benoît MONDIET en qualité de co-gérant à compter du même jour et sans lui nommer de remplaçant.

Pour avis - La Gérance

VENTE

FC07064

Maître André LETIN
Avocat au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, 9 bis Rue de la République 97100 POINTE-A-PITRE
Tél. 0590 82 02 72 - Fax. 0590 83 30 82

AVIS DETAILLE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA REQUETE DE : LA BANQUE POSTALE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 4 046 407 595 €, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 421 100 645, dont le siège social est 115 Rue de Sèvres, **75275 PARIS CEDEX 06,** agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

AYANT POUR AVOCAT, Maître André LETIN, Avocat au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ayant son cabinet 9 bis Rue de la République, **97110 POINTE-A-PITRE,** Tél. 0590 82 02 72 ; téléphone 0590 83 30 82.

Il sera procédé à la vente sur saisie im-

mobile comme indiqué ci-après le **24 NOVEMBRE 2022 à 10 heures,** au Palais de Justice, Tribunal Judiciaire de Pointe-à-Pitre, 16 Rue Dugommier, **97110 POINTE A PITRE.**

Sur la commune des Abymes Guadeloupe, Raizet, un terrain bâti, cadastré sous les références suivantes : section CV n°360, lieudit L'UNION, d'une contenance de 00ha 03a 56ca ;

Sur ledit terrain concerné cadastré Section CV n°360, lieudit L'UNION, il existe une construction en dur, comprenant deux niveaux ; une habitation avec entrée au niveau de rez de jardin, et une autre au-dessus avec l'entrée opposée en RDC, ainsi décrit :

- Au RDC, un appartement n°1, hall d'entrée, séjour, kitchenette, chambre 1, salle de bains chambre 1, chambre 2, chambre 3, dégagement, mezzanine, véranda, le tout d'une superficie de 102,66 m2.

- Au RDJ, un appartement n°2, comprenant kitchenette, buanderie, séjour, dégagement, chambre 1, WC, salle d'eau, chambre 2, véranda, le tout d'une superficie de 81,36 m2, la véranda étant de 18,51 m2 ;

- La surface plancher total étant de RDC + RDJ soit 184,02 m2

LA VENTE aura lieu le **24 NOVEMBRE 2022 à 10 heures,** au Palais de Justice, Tribunal Judiciaire de Pointe-à-Pitre, 16 Rue Dugommier, **97110 POINTE A PITRE.**

AU DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de la vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

MISE A PRIX : 95000 Euros

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de vente.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS à Me André LETIN, avocat à Pointe-à-Pitre (971), 9 bis Rue de la République, **97110 POINTE A PITRE,** téléphone 0590 820272 ; télécopie 0590 833082, et au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Pointe-à-Pitre, 16 Rue Dugommier, 97110 POINTE A PITRE, où le cahier des conditions de vente n°20/00061, peut être consulté.

MARCHÉ PUBLIC

FC07055



AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE
Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES
Région Guadeloupe, 97100, BASSE-TERRE, F, Téléphone : (+33) 05 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie

électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Assistance technique relative à la certification de service fait dans le cadre de la programmation 2014-2020 FEDER-FSE et 2021-2027 FEDER-FSE+

Numéro de référence : MF22-019

II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :
II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le présent marché vise à fournir un appui technique à l'Autorité de gestion pour : 1. La réalisation des contrôles de service fait (CSF) selon 3 typologies de montage ; 2. La réalisation d'actions d'accompagnement des bénéficiaires du FSE 3. La réalisation d'actions d'accompagnement et d'appui en expertise au service FSE

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 1 400 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Assistance technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :
Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :
II.2.4) Description des prestations : Le présent marché vise à fournir un appui technique à l'Autorité de gestion pour : 1. La réalisation des contrôles de service fait (CSF) selon 3 typologies de montage ; 2. La réalisation d'actions d'accompagnement des bénéficiaires du FSE 3. La réalisation d'actions d'accompagnement et d'appui en expertise au service FSE

II.2.5) Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 1 400 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ; oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché a une durée d'1 an, renouvelable 3 fois tacitement sans que la durée totale n'exécède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ; oui

Identification du projet : FEDER FSE FSE+

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assistance technique

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :
• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
• Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. Ces formulaires sont disponibles à l'adresse suivante

<http://www.economie.gouv.fr/daaj/formulaires-declaration-du-candidat>

• Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdic-

tion de soumissionner mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-4 du code de la commande publique, et qu'il est notamment en règle par rapport aux obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévues aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail. Document unique de marché européen (DUME) Les candidats sont autorisés à présenter leur candidature sous forme DUME, rédigé en français, ou accompagné d'une traduction en langue française, établi conformément au modèle type issu du règlement 2016/7 du 5 janvier 2016 de la Commission européenne, au lieu et place des documents DC1 et DC2 précités ; en application des dispositions de l'article R 2143-4 du code de la commande publique. Mais en ce qui concerne les conditions de participation, aptitude professionnelle ou justificatif de capacités, le candidat n'est pas autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de ces aptitudes et capacités. Il devra fournir les renseignements et documents demandés à l'ensemble des candidats. En cas de groupement momentané de candidats ou en cas de sous-traitance définie comme précédemment, chaque cotraitant ou chaque sous-traitant fournira un DUME.

III.1.2) Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de sélection :
· Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur ou déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Si le candidat, n'est pas pour des raisons justifiées, en mesure de fournir les justificatifs requis il peut apporter la preuve de sa capacité économique par tout moyen approprié.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
· Liste des principaux services effectués (état de service) ou livrés au cours des trois dernières années assorties : pour les prestations ou fournitures les plus importants d'attestations du destinataire ou une déclaration de l'opérateur. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé.
· Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
· Description de l'outillage, du matériel et équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ
III.2.1) Information relative à la profession
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
7 novembre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 7 novembre 2022 - 12:01

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe, 97100, BASSE-TERRE, F, Téléphone : (+33) 05 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
6 octobre 2022

Le président du Conseil Régional
Ary Chaluis

FC07063



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Basse-Terre, F,
Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr
Code NUTS : FRY10

Région Guadeloupe Direction de la Commande Publique Hôtel de région Avenue Paul Lacavé Petit-Paris, F-97109 Basse Terre Cedex, Guadeloupe

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.regionguadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.eguadeloupe.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre de l'animation des professionnels, dans le cadre du déploiement du programme SARE en Guadeloupe

Numéro de référence : MAPA22-069

II.1.2) Code CPV principal :

Code CPV principal : 79419000-4 Services de conseil et d'évaluation

Descripteur supplémentaire : 79415200-8 Services de conseil en conception

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre de l'animation des professionnels, dans le cadre du déploiement du programme SARE en Guadeloupe

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 125 000 €

II.1.6) Information sur les lots :

Le marché est divisé en lots : non

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : Sans objet.

Mots descripteurs : Services

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre de l'animation des professionnels, dans le cadre du déploiement du programme SARE en Guadeloupe

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79419000-4 Services de conseil et d'évaluation

Descripteur supplémentaire : 79415200-8 Services de conseil en conception

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre de l'animation des professionnels, dans le cadre du déploiement du programme SARE en Guadeloupe

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 125 000 €

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 20 mois

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Sans objet

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Sans objet.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne et autres

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Cette opération est financée à hauteur de 50 % par EDF Archipel Guadeloupe et Rubis Antilles Guyane au titre de la délivrance de Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) prévus dans le cadre du programme SARE. Elle est financée à 50 % par la Région Guadeloupe.

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Services

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés : Sans objet

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Sans objet

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Le représentant du pouvoir adjudicateur pour les actes d'exécution et de suivi administratif et financier du marché est :

La direction de l'Énergie et de l'Eau.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique : Sans objet

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : Sans objet

IV.1.5) Information sur la négociation : Sans objet

IV.1.6) Enchère électronique : Sans objet

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

MINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 07 novembre 2022 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : (à compter de la date limite de réception des offres)

Durée en jours : 45 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 08 Novembre 2022 - 10:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

-Exclusivement via le profil acheteur www.eguadeloupe.com

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements d'ordre technique ou administratif qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs questions jusqu'à 10 jours calendaires précédant la date limite fixée pour la remise des offres :
-Exclusivement via le profil acheteur www.eguadeloupe.com
Il ne sera répondu à aucune question orale.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, Basse Terre, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97109, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 05 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.ta-basse-terre.juradm.fr>, Basse-Terre, F

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Basse-Terre, le 12 Octobre 2022

Le président du Conseil Régional

Ary CHALUIS